

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Prestations funéraires • Tarifs 2026

POMPES FUNÈBRES / CAVEAUX / MARBRERIE LEFÈVRE

Avenue du Vimeu Vert • 80210 Feuquières-en-Vimeu

03 22 26 27 85 • pompesfunebreslefevre@orange.fr www.pompesfunebreslefevre.fr

PRESTATIONS OBLIGATOIRES — INFORMATION ESSENTIELLE

Dans tous les cas : cercueil avec quatre poignées, plaque d'identité et cuvette étanche, puis opération d'inhumation ou de crémation ; en cas de crémation, urne cinéraire ou cendrier.

Transport avant mise en bière : housse mortuaire obligatoire lorsqu'un transport avant mise en bière est réalisé.

Selon les circonstances : les soins de conservation, le véhicule de transport avant mise en bière et le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur peuvent devenir obligatoires.

Prothèse fonctionnant avec une pile : retrait obligatoire lorsqu'elle n'est pas compatible avec l'inhumation ou la crémation.

Identification de l'entreprise

Identification	Informations
Dénomination / nom commercial	Pompes Funèbres / Caveaux / Marbrerie LEFÈVRE
Forme juridique	SAS - Société par actions simplifiée
Capital social	310 500,00 €
Représentante légale	Fanny LEFEVRE
SIREN	820 173 219
SIRET	820 173 219 00016
RCS	Amiens
Code APE	9603Z
TVA intracommunautaire	FR 15 820 173 219
Habilitation	23-80-304

Prestations couvertes par l'habilitation	Transport de corps avant et après mise en bière ; organisation des obsèques ; fourniture des housses, cercueils et accessoires, ainsi que des urnes cinéraires ; fourniture de personnel et des prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations ; fourniture corbillard ; gestion et utilisation de la chambre funéraire de Feuquières-en-Vimeu.
Adresse	Avenue du Vimeu Vert - 80210 Feuquières-en-Vimeu
Identification	Informations
Téléphone	03 22 26 27 85
Site internet	www.pompesfunebreslefevre.fr
Médiateur de la consommation	ANM CONSO 2 rue de Colmar - 94300 Vincennes 01 46 81 20 95 - contact@anm-conso.com www.anm-conso.com Dispositif proposé aux adhérents FNF à jour de leur cotisation.

Lecture de la documentation

Les tarifs ci-après sont classés selon les rubriques du devis réglementaire applicable depuis le 1er juillet 2025. La Documentation générale distingue les prestations obligatoires, celles pouvant le devenir selon les circonstances et les prestations facultatives. Depuis le 1er octobre 2026, elle est également publiée sur le site internet de l'opérateur.

Légende : O = obligatoire ; C = prestation pouvant devenir obligatoire selon les circonstances ; F = facultatif. La notice d'information réglementaire, distincte de la présente Documentation générale, est mise à disposition conformément à la réglementation en vigueur.

1 — Préparation et organisation des obsèques

Les prestations d'organisation et de préparation ainsi que les prestations de chambre funéraire sont regroupées dans la première rubrique du devis.

Prestation / fourniture	Nature	Unité / conditions	TVA	Prix TTC
Démarches / Formalités	F	forfait	20 %	195 €
Présentation et Installation Funérarium	F	forfait	20 %	95 €
Présentation et Installation Domicile	F	forfait	20 %	195 €
Habillage	F	unité	20 %	90 €
Table réfrigérante avec parure en fonctionnement ou en support (soin)	F	jour	20 %	135 €

Soins de conservation	C	forfait	20 %	258 €
Retrait d'une prothèse fonctionnant avec une pile — sans soins de conservation	O	si nécessaire et non compatible avec l'inhumation ou la crémation	20 %	120 €
Retrait d'une prothèse fonctionnant avec une pile — avec soins de conservation	O	complément lorsque des soins de conservation sont réalisés	20 %	40 €
Prestation / fourniture	Nature	Unité / conditions	TVA	Prix TTC
Frais d'admission	F	forfait	20 %	200 €
Frais de séjour en case réfrigérée - 3 jours	F	forfait	20 %	250 €
Forfait frais de séjour en salon – 3 jours	F	forfait	20 %	250 €
Frais de séjour en case réfrigérée – 1 nuit pour les arrivées après 18H et Dimanche	F	forfait	20 %	90 €
Prise en charge pour réception ou départ du corps hors horaire normaux	F	forfait	20 %	90 €
Mise à disposition de la salle de soins Pour toilette, habillage simple Pour soins de conservation				80 €
Journée supplémentaire salon	F	jour	20 %	90 €

2 — Transport du défunt avant mise en bière

Le transport avant mise en bière, lorsqu'il est réalisé, doit être effectué avec un véhicule adapté. La housse mortuaire est prévue dans le catalogue comme fourniture obligatoire pour ce transport.

Prestation / fourniture	Nature	Unité / conditions	TVA	Prix TTC
Housse mortuaire	O	en cas de transport avant mise en bière	20 %	45 €
Véhicule avec chauffeur Secteur < 30 km	C	1 trajet	10 %	295 €
Véhicule avec chauffeur Secteur >30 km - <50 km	C	1 trajet	10 %	395 €

Véhicule avec chauffeur Secteur >50 km	C	1 trajet	10 %	495 €
Transport - distance kilométrique	F	kilomètre supplémentaire	10 %	4 €

3 — Cercueil et accessoires

Les prix ci-dessous sont les prix TTC retenus pour les cercueils équipés. Ils comprennent les éléments obligatoires : quatre poignées, une cuvette étanche. La plaque d'identité est à ajouter. Les capitons, emblèmes et autres accessoires facultatifs sont présentés séparément lorsqu'ils sont facturés en supplément.

Modèle	Destination		Matériau / finition	Prix TTC cercueil équipé
Plaque d'identité double filets	Inhumation	O		22 €
Plaque d'identité crémation	crémation	O		10 €
Modèle	Destination		Matériau / finition	Prix TTC cercueil équipé
TECK PARISIEN	Crémation	O	PIN / ½ TEINTE SATINE	591 €
DIDEROT	Crémation	O	AYOUS / TEINTE CLAIRE FUME SATINE	691 €
CLASSIQUE	Crémation	O	PIN / TEINTE SATINE	731 €
BRUXELLES CERISIER	Crémation	O	AYOUS / TEINTE CERISIER	836 €
BRUXELLES IVOIRE	Crémation	O	AYOUS / TEINTE IVOIRE	836 €
BRUXELLES MIEL	Crémation	O	PIN / TEINTE MIEL	836 €
PARISIEN CLASSIQUE	Inhumation	O	CHENE MASSIF / 1/2 TEINTE SATINE	752 €
DEVA	Inhumation	O	CHENE MASSIF / 1/2 TEINTE SATINE	852 €
PARISIEN MOULURE	Inhumation	O	CHENE MASSIF / TEINTE CLAIRE FUME SATINE	892 €
CADIX	Inhumation	O	CHENE MASSIF / TEINTE CLAIR SATINE	992 €
ATHOS	Inhumation	O	CHENE MASSIF / TEINTE SATINE	1 092 €
BRUXELLES CLAIR	Inhumation	O	CHENE MASSIF / TEINTE CLAIR SATINE	1152 €

FLANDRES	Inhumation	O	CHENE MASSIF / TEINTE CLAIR SATINE	1292 €
ROME	Inhumation	O	CHENE MASSIF / FUME / SATINE	1 192 €
BRUXELLES IVOIRE CERUSE	Inhumation	O	CHENE MASSIF / TEINTE IVOIRE CERUSE	1 392 €
MUSSET	Inhumation	O	CHENE MASSIF / TEINTE SATINE	1 492 €
FLAUBERT	Inhumation	O	CHENE MASSIF / TEINTE SATINE	1 522 €
RABELAIS	Inhumation	O	Chêne Massif / Teinté Brillant	1 882 €
MONTESQUIEU	Inhumation	O	CHENE MASSIF / CLAIR / FILET OR	2 122 €
PARAPHE	Inhumation / Crémation	O	Pin / Ardoise	902 €
BOHEMIAN	Inhumation / Crémation	O	SAPIN / OSIER / TEINTE CERISIER / OSIER	1692 €

Capitons, emblèmes et accessoires

Fourniture	Nature	Détail	TVA	Prix TTC
Capiton 207 Blanc	F	207 / TISSU / Blanc	20 %	60 €
Capiton 207 Champagne	F	207 / TISSU / Champagne	20 %	60 €
Fourniture	Nature	Détail	TVA	Prix TTC
Capiton 207 Gris	F	207 / TISSU / Gris	20 %	60 €
Capiton 207 Parme	F	207 / TISSU / Parme	20 %	60 €
Capiton 207 Vert	F	207 / TISSU / Vert	20 %	60 €
Capiton 207 Vieux Rose	F	207 / TISSU / Vieux Rose	20 %	60 €
Capiton 207 Bordeaux	F	207 / TISSU / Bordeaux	20 %	60 €
Capiton 207 Bleu	F	207 / TISSU / Bleu	20 %	60 €
Capiton 207 Cognac	F	207 / TISSU / Cognac	20 %	60 €
Capiton 207 Cyclamen	F	207 / TISSU / Cyclamen	20 %	60 €
Capiton Social Champagne	F	Social / TISSU / Champagne	20 %	33 €
Capiton Social Parme	F	Social / TISSU / Parme	20 %	33 €

Croix Bois	F	Religieux Crémation	20 %	16 €
Croix sans Christ	F	Religieux inhumation	20 %	16 €
Croix Fine	F	Religieux inhumation	20 %	16 €
Croix Large	F	Religieux inhumation	20 %	16 €
Croix Plastique	F	Religieux Crémation / Plastique	20 %	16 €
Croix extra fine	F	Religieux Inhumation	20 %	16 €
FLEUR	F	Civil inhumation	20 %	16 €
FLEUR	F	Civil Crémation / Plastique	20 %	16 €
Flambeau	F	Civil Inhumation	20 %	16 €
Flambeau	F	Civil Crémation / Plastique	20 %	16 €

Les poignées, la cuvette étanche et la plaque d'identité sont comprises dans le prix du cercueil équipé affiché ci-dessus.

4 — Mise en bière et fermeture du cercueil

Les opérations de mise en bière et de fermeture sont facturées selon le lieu et les moyens nécessaires.

Prestation / fourniture	Nature	Unité / conditions	TVA	Prix TTC
Personnel de mise en bière et fermeture du cercueil	C	forfait	20 %	185 €
Personnel de mise en bière et fermeture du cercueil DOMICILE	C	forfait domicile	20 %	285 €

5 — Transport du défunt après mise en bière

Le transport après mise en bière est réalisé par corbillard. Les éventuels kilomètres hors forfait sont indiqués séparément.

Prestation / fourniture	Nature	Unité / conditions	TVA	Prix TTC
Corbillard et chauffeur	C	forfait	10 %	300 €
Corbillard et chauffeur – Accompagnement Crématorium	C	forfait crématorium	10 %	380 €
Corbillard et chauffeur - distance kilométrique	C	kilomètre	10 %	4 €

6 — Cérémonie funéraire

La composition de l'équipe et les prestations retenues sont adaptées au type de cérémonie et au parcours.

Prestation / fourniture	Nature	Unité / conditions	TVA	Prix TTC
Organisation cérémonie	F	forfait	20 %	180 €
Maître de cérémonie	F	forfait	20 %	95 €
Porteurs (4)	F	forfait	20 %	495 €
Registre de condoléances + Boite à cartes	F	unité	20 %	50 €
Fleurs immortelles / obsèques civiles	F	forfait	20 %	50 €

7A — Inhumation

Les travaux dépendent du type de sépulture, de la présence d'un monument, des conditions d'accès et du règlement du cimetière. Pour les caveaux neufs proposés par Pompes Funèbres LEFEVRE, la pose à la grue n'entraîne pas de supplément lorsqu'elle est techniquement réalisable.

Prestation / fourniture	Nature	Unité / conditions	TVA	Prix TTC
Ouverture / fermeture du caveau avec monument	C	forfait	20 %	490 €
Ouverture / fermeture du caveau sans monument	C	forfait	20 %	390 €
Scellement des dalles	C	forfait	20 %	110 €
Prestation / fourniture	Nature	Unité / conditions	TVA	Prix TTC
Cloison intérieure de caveau	F	unité	20 %	80 €
Dalles intérieures de caveau	F	forfait	20 %	80 €
Creusement de fosse 1 PLACE	C	forfait	20 %	790 €
Creusement de fosse 2 PLACE	C	forfait	20 %	1 000 €
Restauration lettre ou chiffre gravé doré or fin	F	lettre	20 %	9,50 €

Forfait chiffre année de décès gravé doré or fin	F	forfait	20 %	75 €
Lettre ou chiffre gravé doré or fin	F	lettre	20 %	13 €
Construction caveau 1 place avec vide sanitaire	C	forfait - grue incluse si réalisable	20 %	1 000 €
Construction caveau 2 places avec vide sanitaire	C	forfait - grue incluse si réalisable	20 %	1 580 €
Construction caveau 3 places avec vide sanitaire	C	forfait - grue incluse si réalisable	20 %	2 000 €
Construction caveau double 4 places - 2 + 2 côte à côte	C	forfait - grue incluse si réalisable	20 %	3 190 €
Construction caveau double 6 places - côte à côte	C	forfait - grue incluse si réalisable	20 %	4 190 €

7B — Crémation, urne et destination des cendres

Cette rubrique regroupe les prestations propres à la crémation et à la destination de l'urne. La redevance du crématorium, qui est un frais de tiers, figure en rubrique 8.

Prestation / fourniture	Nature	Unité / conditions	TVA	Prix TTC
Urne cinéraire - modèle au choix	O	1 urne - voir modèles ci-dessous	20 %	Selon modèle
Plaque d'identité urne	O	unité	20 %	10 €
Boîte / housse de transport pour urne	F	unité	20 %	15 €
Inhumation de l'urne dans le caveau	C	si cette destination est choisie	20 %	110 €
Dépôt de l'urne au columbarium	C	si cette destination est choisie	20 %	110 €
Scellement de l'urne sur monument	C	si cette destination est choisie	20 %	110 €
Prestation / fourniture	Nature	Unité / conditions	TVA	Prix TTC
Dispersion des cendres	C	selon destination	20 %	110 €

Modèles d'urnes actuellement renseignés au Catalogue

Modèle d'urne	TVA	Prix TTC
Urne Biodégradable	20 %	139 €

Urne Bois Ronde Cerisier	20 %	220 €
Urne Bronze	20 %	195 €
Urne Bronze 2	20 %	189 €
Urne Coquelicot	20 %	195 €
Urne Métal Marbrée	20 %	189 €
Urne métal unie	20 %	65 €
Urne ton pierre	20 %	189 €
Urne Porcelaine	20 %	265 €

Un catalogue visuel d'urnes est disponible en agence. Les modèles, caractéristiques et tarifs correspondants sont présentés au moment du choix. Le devis reprend le modèle retenu et son prix. Les références ci-dessus reprennent les tarifs actuellement renseignés dans le Catalogue LEFEVRE Suite.

8 — Frais avancés pour le compte de la famille

Ces montants correspondent à des sommes versées à des tiers pour le compte de la famille. Ils doivent rester identifiés séparément des prestations propres de l'entreprise et être actualisés lorsque le tarif du tiers évolue.

Frais avancé	Conditions / organisme	Montant
Frais de culte	Selon paroisse / officiant	180,00 €
Redevance de crémation — Crématorium d'Abbeville (80)	Tarif du gestionnaire en vigueur au jour du devis	712,00 €
Redevance de crémation — Crématorium de Saint-Nicolasd'Alhiermont (76)	Tarif du gestionnaire en vigueur au jour du devis	810,00 €
Redevance de crémation — Crématorium d'Amiens (80)	Tarif du gestionnaire en vigueur au jour du devis	468,60 €
Redevance de crémation — Crématorium de Beauvais (60)	Tarif du gestionnaire en vigueur au jour du devis	693,82 €
Frais avancé	Conditions / organisme	Montant
Redevance de crémation — Crématorium de Caen (14)	Tarif du gestionnaire en vigueur au jour du devis	893,00 €

Redevance de crémation — Crématorium de Saint-MartinBoulogne (62)	Tarif du gestionnaire en vigueur au jour du devis	676,00 €
Redevance de crémation — Crématorium de Beaurains (62)	Tarif du gestionnaire en vigueur au jour du devis	677,00 €
Vacation de police	si applicable	20,00 €
Publication d'un avis / remerciements dans la presse	selon journal, format et parution	Sur justificatif

Les redevances de crémation sont des frais avancés pour le compte de la famille. Elles sont reprises au devis au tarif communiqué par le gestionnaire du crématorium et justifiées lors de la facturation.

Informations consommateur

Devis et bon de commande — Un devis écrit, gratuit, détaillé, daté et chiffré est remis avant engagement. En cas d'acceptation, un bon de commande reprend les prestations et fournitures retenues. Les CGV applicables sont remises avant engagement sur papier ou sous forme de PDF permettant au client de les conserver ; la version remise est identifiée et archivée avec le dossier.

Conditions générales de vente — La version applicable est celle en vigueur à la date de signature du bon de commande. Une copie peut être remise par e-mail, via l'Espace famille ou imprimée sur demande. Pour les contrats conclus à distance ou hors établissement, les règles spécifiques du Code de la consommation sont appliquées, notamment concernant l'information précontractuelle et, lorsqu'il existe, le droit de rétractation.

Validité des prix — Durée de validité du devis : 2 mois, sauf mention différente portée au devis.

Paiement — Sauf condition particulière indiquée au devis ou convenue par écrit : acompte de 50 % lors de l'acceptation de la commande et solde de 50 % à réception de la facture. Les moyens de paiement acceptés sont ceux indiqués sur le devis, la facture ou dans l'établissement.

Réclamations et médiation — Après réclamation écrite préalable restée sans solution, le consommateur peut saisir gratuitement ANM CONSO : 2 rue de Colmar, 94300 Vincennes - 01 46 81 20 95 - contact@anm-conso.com - www.anmconso.com. La société est adhérente à la Fédération Nationale du Funéraire (FNF), qui propose ce dispositif à ses adhérents à jour de leur cotisation.

Données personnelles — Contact pour l'exercice des droits : Pompes Funèbres LEFEVRE, Avenue du Vimeu Vert, 80210 Feuquières-en-Vimeu - pompesfunebreslefevre@orange.fr.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRESTATIONS FUNÉRAIRES, FOURNITURES ET MARBRERIE

Version mise à jour - octobre 2026

Entreprise	POMPES FUNÈBRES / CAVEAUX / MARBRERIE LEFEVRE
Forme / capital	SAS au capital de 310 500,00 €
Représentante légale	Madame Fanny LEFEVRE
Siège	Z.A. avenue du Vimeu Vert - 80210 Feuquières-en-Vimeu
Immatriculation	SIREN 820 173 219 - SIRET 820 173 219 00016 - RCS Amiens - APE 9603Z
TVA intracommunautaire	FR 15 820 173 219
Habilitation funéraire	23/80/304 - échéance déclarée : 06/06/2028
Contact	03 22 26 27 85 - pompesfunebreslefevre@orange.fr - www.pompesfunebreslefevre.fr

Entreprise adhérente à la Fédération Nationale du Funéraire (FNF).

1 - OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre la société LEFEVRE et toute personne physique agissant en qualité de consommateur pour la fourniture de prestations funéraires, de fournitures, de travaux de cimetière et de marbrerie funéraire. Elles sont communiquées ou mises à disposition avant la conclusion de la commande.

La version applicable est celle en vigueur à la date de signature du bon de commande. Toute dérogation ou condition particulière doit être expressément portée au devis, au bon de commande ou à un avenant accepté par les parties.

Les prestations funéraires sont notamment soumises au Code général des collectivités territoriales, au Code de la consommation et aux textes réglementaires relatifs à l'information des familles et aux devis funéraires.

2 - INFORMATION PRÉALABLE, DEVIS ET COMMANDE

Avant tout engagement, un devis écrit, gratuit, détaillé, daté et chiffré est remis au client. Il est établi conformément au modèle réglementaire annexé à l'arrêté du 23 août 2010 dans sa rédaction issue de l'arrêté du 11 février 2025, applicable depuis le 1er juillet 2025, ainsi qu'à l'arrêté du 11 janvier 1999 relatif à l'information sur les prix des prestations funéraires.

Le devis distingue les prestations et fournitures réglementairement obligatoires, celles qui ne deviennent nécessaires qu'en fonction des circonstances ou des choix effectués, les prestations facultatives, les sommes versées à des tiers ainsi que, le cas échéant, les prestations sous-traitées. Les communes et autres renseignements requis par le modèle réglementaire y sont mentionnés.

L'acceptation du devis donne lieu à l'établissement d'un bon de commande reprenant les prestations et fournitures retenues. La signature du bon de commande manifeste l'accord du client sur la commande et sur les présentes CGV.

Sauf mention contraire portée sur le devis, celui-ci est valable deux mois à compter de sa date d'établissement.

Toute prestation ou fourniture supplémentaire devenue nécessaire ou demandée après la signature du bon de commande fait l'objet, selon le cas, d'un avenant ou d'un nouveau devis soumis à l'acceptation de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles.

3 - MODIFICATION OU ANNULATION DE COMMANDE

Toute commande acceptée est en principe ferme, sous réserve des droits légaux du consommateur. Toute demande de modification doit être formulée dans les meilleurs délais et avant l'exécution de la prestation concernée.

Lorsqu'une modification affecte le contenu ou le prix des prestations, elle est formalisée par écrit au moyen d'un avenant, d'un devis rectificatif ou d'un nouveau devis et, si nécessaire, d'un nouveau bon de commande.

Les frais déjà engagés, prestations déjà réalisées et fournitures spécialement commandées ou personnalisées restent dus dans les limites prévues par la loi et par les règles applicables au droit de rétractation.

4 - PRIX

Les prix sont exprimés en euros, toutes taxes comprises, selon les taux de TVA applicables au jour de la commande. Les prix applicables sont ceux figurant sur le devis accepté et le bon de commande, sous réserve des prestations nouvelles ou rendues nécessaires dans les conditions prévues à l'article 3.

Les taxes, redevances, vacations, frais de culte, frais de crématorium, concessions et autres sommes versées à des tiers sont identifiés séparément lorsqu'ils sont concernés. Aucune majoration ne peut être appliquée aux taxes, concessions et droits de toute nature lorsque la réglementation l'interdit.

La documentation générale des prix tenue à disposition de la clientèle complète l'information précontractuelle ; seul le devis accepté fixe le prix de la commande considérée.

5 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Sauf condition particulière indiquée sur le devis ou convenue par écrit, un acompte de 50 % du montant de la commande est demandé lors de son acceptation et le solde de 50 % est payable à réception de la facture.

À la demande du client et lorsque les conditions légales sont réunies, la société peut accomplir les démarches permettant un règlement total ou partiel de la facture par prélèvement sur les comptes du défunt, dans la limite et selon les modalités admises par la réglementation en vigueur.

Les moyens de paiement acceptés sont ceux indiqués par la société sur le devis, la facture ou dans l'établissement.

6 - EXÉCUTION DES PRESTATIONS

La société exécute les prestations à compter de l'acceptation du devis et du bon de commande, sous réserve de l'obtention des autorisations, documents, disponibilités des tiers et contraintes réglementaires nécessaires.

Compte tenu de la nature des obsèques, la société met en œuvre tous les moyens raisonnables pour respecter les horaires et délais annoncés. Les horaires dépendant d'une administration, d'un lieu de culte, d'un cimetière, d'un crématorium, d'un établissement de santé, d'un transporteur ou d'un autre tiers peuvent toutefois être modifiés pour des causes extérieures à la société.

7 - TIERS INTERVENANTS ET SOUS-TRAITANCE

Le devis identifie les prestations réalisées par la société, les prestations sous-traitées lorsqu'elles doivent l'être, ainsi que les sommes avancées pour le compte du client auprès de tiers.

Lorsque le client désigne lui-même un tiers, ce tiers intervient sous sa propre responsabilité et selon ses propres conditions. La société reste responsable de ses propres obligations et des responsabilités qui lui incombent légalement lorsqu'elle organise ou sous-traite une prestation dans le cadre de la commande.

Les sommes avancées pour le compte de la famille sont facturées conformément aux montants effectivement dus aux organismes ou prestataires concernés, sous réserve des honoraires expressément prévus au devis lorsqu'ils sont autorisés.

8 - DÉFUNT, EFFETS PERSONNELS ET DISPOSITIFS MÉDICAUX

Le client est invité à retirer, avant toute intervention, les bijoux, valeurs et objets personnels qu'il souhaite conserver et à signaler par écrit tout objet devant rester auprès du défunt. La société ne peut garantir la conservation d'un objet qui ne lui aurait pas été expressément signalé ou remis, sans préjudice des responsabilités qui lui incombent légalement.

La tenue destinée au défunt doit être remise dans les meilleurs délais afin de permettre la préparation prévue au dossier.

Le client s'engage à signaler la présence connue d'une prothèse ou d'un appareil fonctionnant au moyen d'une pile ou d'une source d'énergie. Lorsqu'un retrait est légalement nécessaire, la société organise ou fait organiser l'intervention par un professionnel habilité, après recueil des autorisations nécessaires.

9 - CONTRATS CONCLUS À DISTANCE OU HORS ÉTABLISSEMENT - DROIT DE RÉTRACTATION

Lorsque le contrat est conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, le consommateur dispose en principe d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation, conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation.

Compte tenu des délais propres aux obsèques, le client peut demander expressément que l'exécution des prestations commence avant la fin du délai de rétractation. Dans ce cas, il reconnaît qu'après exécution complète du contrat il perdra son droit de rétractation. En cas de rétractation après le début d'exécution demandé expressément, le montant correspondant aux prestations effectivement réalisées reste dû dans les conditions de l'article L.221-25 du Code de la consommation.

Le droit de rétractation ne s'applique notamment pas aux biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés, ni aux prestations entièrement exécutées avant la fin du délai lorsque les conditions légales de commencement anticipé et de renonciation ont été respectées.

Un formulaire de rétractation figure en annexe des présentes CGV pour les contrats auxquels ce droit est applicable.

10 - GARANTIES, RESPONSABILITÉ ET FORCE MAJEURE

La société fournit les biens et exécute les prestations conformément au contrat, aux règles de l'art et aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Pour les biens vendus au consommateur, celui-ci bénéficie de la garantie légale de conformité prévue aux articles L.217-3 et suivants du Code de la consommation ainsi que de la garantie contre les vices cachés prévue aux articles 1641 et suivants du Code civil. Ces garanties s'exercent indépendamment de toute garantie commerciale éventuellement consentie.

La responsabilité de la société est appréciée selon les règles de droit commun. Elle ne saurait être engagée pour un retard ou une inexécution résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, ni pour le fait exclusif d'un tiers désigné directement par le client, sous réserve des obligations légales qui demeurent à la charge de la société.

Rappel sur les garanties légales des biens

Le vendeur répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance du bien et apparaissant dans le délai légal. Le consommateur peut demander la mise en conformité dans les conditions prévues par le Code de la consommation.

En matière de vices cachés, le consommateur dispose des recours prévus par les articles 1641 et suivants du Code civil, notamment lorsqu'un défaut caché rend le bien impropre à son usage ou en diminue fortement l'usage.

11 - DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

La société LEFEVRE traite les données personnelles nécessaires à l'établissement des devis et commandes, à l'organisation et à l'exécution des obsèques, aux démarches auprès des administrations et tiers, à la facturation, au paiement, au suivi de la relation client et au respect de ses obligations légales.

Les données peuvent être transmises, dans la stricte mesure nécessaire, aux administrations, collectivités, établissements de santé, crématoriums, lieux de culte, cimetières, assureurs, organismes financiers, prestataires techniques et sous-traitants intervenant dans le dossier. Tout transfert éventuel hors de l'Espace économique européen est encadré conformément à la réglementation applicable.

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à la gestion du dossier puis pendant les durées imposées par les obligations légales, comptables, fiscales ou de preuve.

Le client dispose, selon les conditions prévues par le règlement (UE) 2016/679 et la loi Informatique et Libertés, de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et, lorsqu'il est applicable, de portabilité. Il peut exercer ses droits par e-mail à pompesfunebreslefevre@orange.fr ou par courrier à POMPES FUNÈBRES LEFEVRE, Z.A. avenue du Vimeu Vert, 80210 Feuquières-en-Vimeu. Il peut également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

12 - RÉCLAMATIONS ET MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Toute réclamation doit d'abord être adressée à la société LEFEVRE afin de rechercher une solution amiable. Elle peut être transmise par écrit à l'adresse du siège ou par e-mail à pompesfunebreslefevre@orange.fr.

Si le litige de consommation n'a pas pu être résolu après une réclamation écrite préalable, le client peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation dont relève la société, dans les conditions des articles L.612-1 et suivants et L.616-1 du Code de la consommation. La demande de médiation doit notamment être introduite dans l'année suivant la réclamation écrite adressée au professionnel.

Médiateur de la consommation : ANM CONSO

2 rue de Colmar - 94300 Vincennes
Tél. : 01 46 81 20 95
E-mail : contact@anm-conso.com
Site : www.anm-conso.com

La société est adhérente à la Fédération Nationale du Funéraire (FNF), dont le dispositif de médiation ANM CONSO est inclus pour les adhérents à jour de leur cotisation.

13 - DROIT APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPÉTENTES

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Les parties s'efforcent de rechercher une solution amiable à tout différend avant d'engager une procédure judiciaire, sans que cette démarche ne prive le consommateur de ses droits.

À défaut d'accord amiable ou de médiation, le litige relève des juridictions compétentes déterminées par les règles de droit commun. Aucune clause des présentes CGV ne peut priver le consommateur des règles protectrices de compétence territoriale qui lui sont applicables.

14 - ENTRÉE EN VIGUEUR ET ACCEPTATION

Les présentes CGV entrent en vigueur à compter d'octobre 2026 et remplacent les versions antérieures pour les commandes conclues à compter de leur date d'application.

Elles sont remises ou rendues accessibles au client avant la signature du bon de commande. La signature du bon de commande emporte reconnaissance de leur communication et acceptation, sous réserve des dispositions légales d'ordre public.

ANNEXE - FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

À utiliser uniquement lorsqu'un droit de rétractation légal est applicable à un contrat conclu à distance ou hors établissement.

Le présent formulaire peut être envoyé par courrier à POMPES FUNÈBRES LEFEVRE, Z.A. avenue du Vimeu Vert, 80210 Feuquières-en-Vimeu, ou par e-mail à pompesfunebreslefevre@orange.fr.

Je soussigné(e)	
Adresse	
Téléphone / e-mail	
Référence du devis / bon de commande	
Date de conclusion du contrat	

notifie par la présente ma décision de me rétracter du contrat ci-dessus, dans la mesure où ce contrat bénéficie du droit légal de rétractation.

Je comprends que les prestations déjà exécutées à ma demande expresse avant l'expiration du délai peuvent rester dues proportionnellement à ce qui a été réalisé, dans les conditions prévues par le Code de la consommation.

Date	
Signature du consommateur (si envoi papier)	

Principales références de mise à jour : Code général des collectivités territoriales ; arrêté du 11 janvier 1999 ; arrêté du 23 août 2010 modifié par l'arrêté du 11 février 2025 (nouveau modèle de devis applicable depuis le 1er juillet 2025) ; Code de la consommation, notamment articles L.217-3 et suivants, L.221-18 et suivants, L.612-1 et suivants, L.616-1 et suivants, L.616-1 et R.616-1 ; Code civil, notamment articles 1218 et 1641 et suivants ; règlement (UE) 2016/679.

ATTESTATION

(Art. R.512-5 du code des assurances et R. 546-3 I du code monétaire et financier)

L'Orias certifie que l'intermédiaire ci-après

POMPES FUNEBRES LEFEVRE
Avenue du Vimeu Vert
Zone Artisanale
80210 Feuquières-en-Vimeu

Numéro de RCS (le cas échéant) : AMIENS 820173219

Est, à ce jour, inscrit au Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance

Sous le numéro d'immatriculation 16004673

En qualité de :

- Mandataire d'intermédiaire d'assurance (MIA) depuis le 02/09/2016 jusqu'au 28/02/2027

L'intermédiaire doit informer l'Orias de toute modification de sa situation ou de tout événement pouvant avoir des conséquences sur son inscription (Art. R. 512-5 IV du code des assurances et R. 546-3 IV du code monétaire et financier) :

- Dans le mois qui précède la modification quand elle peut être anticipée.
- Ou au plus tard dans le mois qui suit l'événement.

Fait à Paris,

Le 16/01/2026

Jérôme SPERONI



Secrétaire général

